

**COMMUNE DE BON-ENCONTRE
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance ordinaire du MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024 à 18 h
(Extrait du Registre)**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 25 SEPTEMBRE à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCONTRE légalement convoqué le 19 septembre 2024, s'est réuni en séance ordinaire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**

Etaient présents : Mme LAMY Laurence, Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline, Mme CHATOT Magali, M. MOINEAU Philippe, M. ROULET Pascal, Mme VILLA Pierrette, Mme ALBERTI-DEFFIS Véronique, M. COUDERC Patrick, Mme FERRAND Isabelle, M. VALERO Jean-Michel, M. RAYSSAC Pascal, Mme DERRAMOND Laurence, Mme BARRAULT Simone, M. BRUGIDOU David, M. SCHEIFF Yanik.

Excusés :

M. AMELING Christian pouvoir à CHATOT Magali.
Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte pouvoir à LAMY Laurence.
M. BIELLE-BIARREY Laurent pouvoir à MOINEAU Philippe.
Mme PAILHORIE Anne pouvoir à ANNETTE-OGIER Jacqueline.
M. GALABERT Vivian pouvoir à COUDERC Patrick.
Mme TABANON Chantal pouvoir à VILLA Pierrette.
M. BRUNOT Philippe pouvoir à DERRAMOND Laurence
Mme DERHOURHI Martine pouvoir à RAYSSAC Pascal.
M. VIDAL Jean-Christophe pouvoir à SCHEIFF Yanik.

Absents :

M. GABEN Stéphane.
M. JEANNE Vincent.
Mme COTTET Aurélie.
M. GEORGES Raymond.
M. MONTROY Alain.

Madame Magali CHATOT a été désignée secrétaire de séance.

**2024.42 - ADHESION ASSOCIATION DES COLLECTIVITES PUBLIQUES
UTILISANT DES SYSTEMES D'INFORMATION (ACPUSI).
VOTE : 24 Pour.**

Mes Chers Collègues,

I - Exposé des motifs :

L'association des Collectivités Publiques Utilisant des Systèmes d'Information (ACPUSI) est une association créée en 1984 qui, au 1^{er} janvier 2022, regroupe plus de 170 collectivités territoriales ou établissements publics utilisateurs des logiciels CIVIL de la Société Ciril GROUP.

Tous les adhérents bénéficient :

- de la force d'un « club utilisateur » indépendant,
- d'un partenariat constructif formalisé par une charte avec la société CIRIL pour des logiciels et des services de qualité,
- d'une remise de 5 % sur l'ensemble des prestations CIRIL (hors contrats de maintenance) ainsi que sur le prix catalogue des modules complémentaires,
- d'ateliers produits gratuits sur les logiciels CIRIL : Civil-Net Finances, Civil-Net RH,
- d'informations, d'échanges, d'expériences et de conseils entre utilisateurs via simple inscription sur le site internet : www.acpusi.org ;
- de la participation gratuite à l'Assemblée Générale, des rencontres et débats avec les intervenants de la société Ciril GROUP sur leurs différents produits.

L'adhésion donne lieu à une cotisation annuelle, établie selon la strate de population de la commune. Le tarif annuel pour une commune de 6 300 habitants est de 180 euros.

II - Considérants et références juridiques :

Considérant l'intérêt d'adhérer à cette association.

Il vous est proposé :

- d'adhérer à l'Association des Collectivités Publiques Utilisant des Systèmes d'Information (ACPUSI) ;
- d'inscrire chaque année les crédits nécessaires correspondant à la cotisation annuelle de la commune au compte 6182 ;
- de charger Madame Le Maire de la mise en œuvre de cette décision.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

**Entendu l'exposé de Madame le Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré
A l'unanimité**

DECIDE d'adhérer à l'Association des Collectivités Publiques Utilisant des Systèmes d'Information (ACPUSI).

DECIDE d'inscrire chaque année les crédits nécessaires correspondant à la cotisation annuelle de la commune au compte 6182.

CHARGE Madame Le Maire de la mise en œuvre de cette décision.

Ainsi fait et délibéré en séance les JOUR, MOIS et AN susdits.

Le Maire
Certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte.
Informe que la présente délibération peut
faire l'objet d'un recours pour excès de
pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Bordeaux dans un délai de
deux mois à compter des formalités de
publication et de transmission en
Préfecture.
Affichage le 2 octobre 2024

Pour copie conforme,

Madame Le Maire,
Laurence LAMY

La secrétaire de séance,
Magali CHATOT

